



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT BOULES

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

COMMISSION SPORTIVE Président Mr Philippe RONDI

B.P. 65119

34073 MONTPELLIER CEDEX 3

Tel 04-67-50-99-03 ☒ cbdherault@orange.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VETERANS

Lieu et date : Ce championnat se déroulera à AUTIGNAC, **les 22 et 23 Mai 2019**

Formation des équipes : Un joueur au maximum de division nationale et 2 joueurs de 4^o Division au minimum admis par équipe.

Engagement : Les équipes s'inscriront auprès de leur A.S. à l'aide des fiches de jeu correctement renseignées, lesquelles seront ensuite remises au Président d'E.S.B. qui transmettra les inscriptions **au plus tard le 18 Mai 2019** à M. Guy VIGNAL, Président du CBDH.

Participation aux frais : 40 € par quadrette.

Tenue : **obligatoire dès le début de la compétition** (article 31 du R.S. page 18).

Messieurs les arbitres ont consigne de **disqualifier** les équipes qui ne se présenteraient **pas en tenue le mercredi matin.**

Déroulement de la compétition :

Mercredi 22 mai :	8H 00 :	Remise des licences
	8 H 30 :	Début des parties de poules
	14 H 00 :	Reprise des parties de poules, barrages, cadrage si nécessaire ou 1/8ème de finale
Jeudi 23 mai :	9 H 00 :	¼ de finale
	14 H 00 :	Demi-finale
	16 H 45 :	Finale

Boissons : à partir des ¼ de finales boisson offerte

Toutes les parties du championnat se dérouleront, conformément au Règlement Sportif, en 13 points ou 2 H 30 de jeu.

Pour cette année, le Champion sera qualifié pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE du 30 AOUT AU 1 SEPTEMBRE 2019 A ROANNE (42)

Fait à Montpellier le 3 Février 2019

Le Président du c b d h - Le Président de la Commission Sportive
Guy Vignal Philippe Rondi

Destinataires : Présidents d'E.S.B. pour diffusion et enregistrement des inscriptions
Présidents d'A.S. pour diffusion aux licencié(e)s
Président des arbitres
Trésorier du CBDH